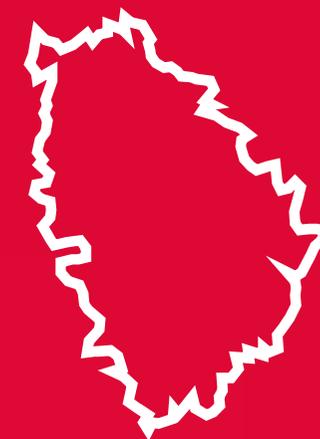


Présentation de la CA3B

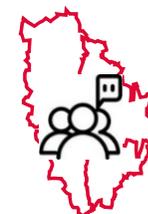
septembre 2020



Déroulement de la présentation

A. La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse :

- Portrait de territoire
- La gouvernance de la CA3B
- Organigramme de la CA3B



B. Les champs d'intervention de la Communauté d'Agglomération

- Politiques publiques portées par l'Agglomération
- Les services publics aux habitants
- Les grands projets



C. Stratégie territoriale et soutien aux communes

- Le projet de territoire
- Les dispositifs en matière de soutien aux communes.



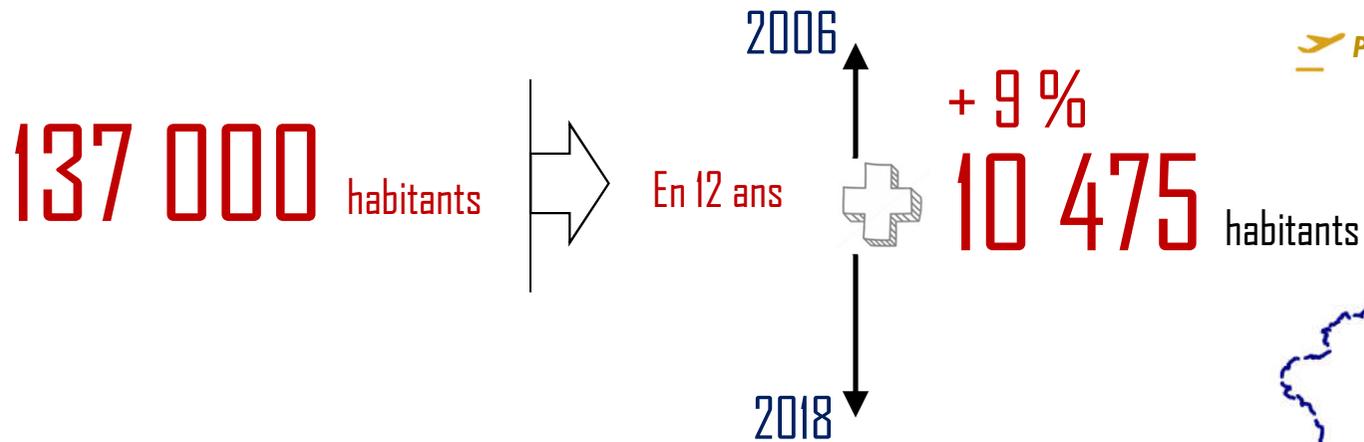
D. Budgets et finances de la CA3B

- Le budget primitif 2020 par politiques publiques
- Fiscalité et ressources de la CA3B
- Le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS)



Présentation de la Communauté d'Agglomération

Portrait de territoire : le grand bassin de Bourg-en-Bresse

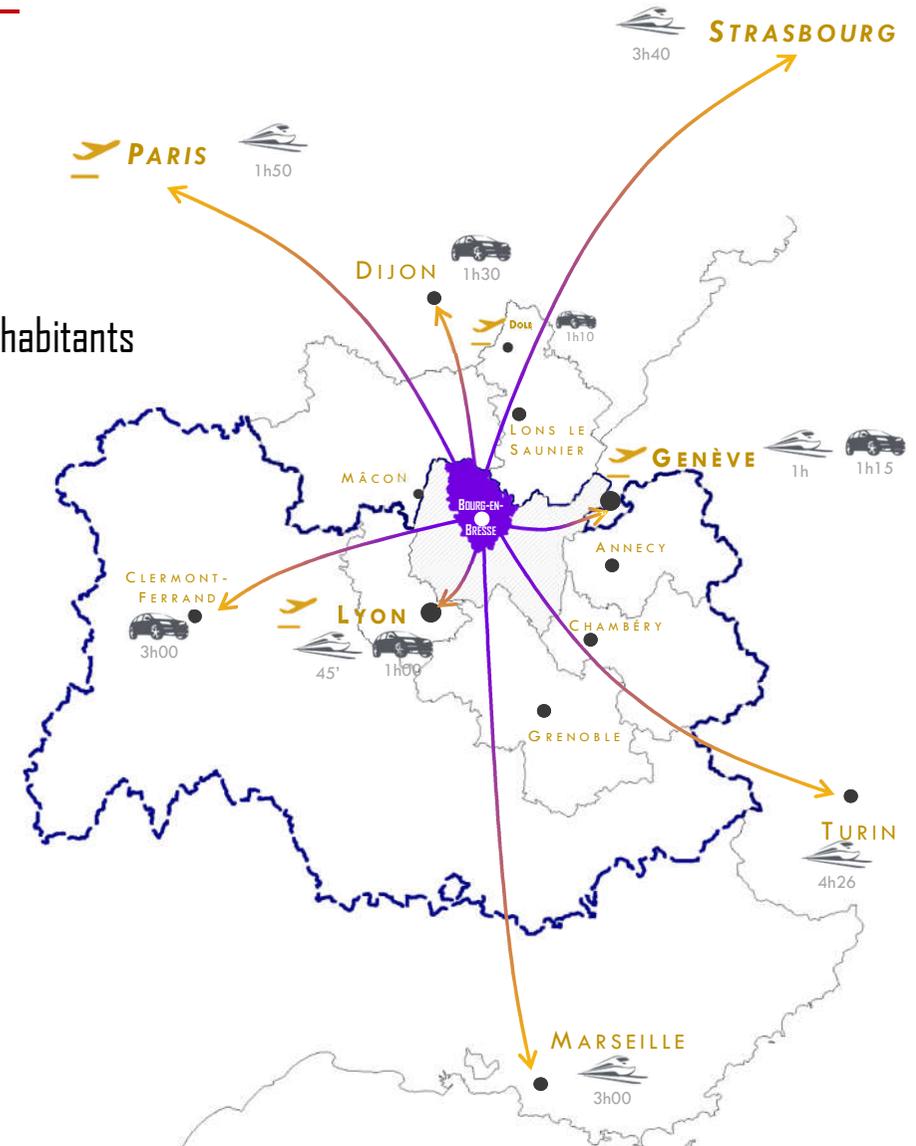


Situation de l'emploi sur le territoire :

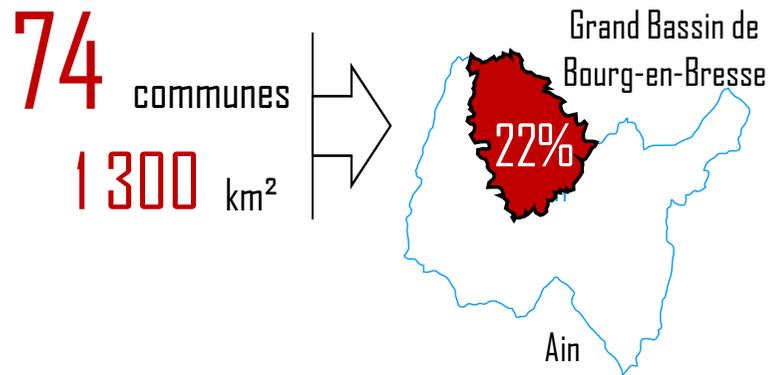
60 890 actifs

55 700 actifs résident et travail sur le territoire

Taux de chômage de 6,9%



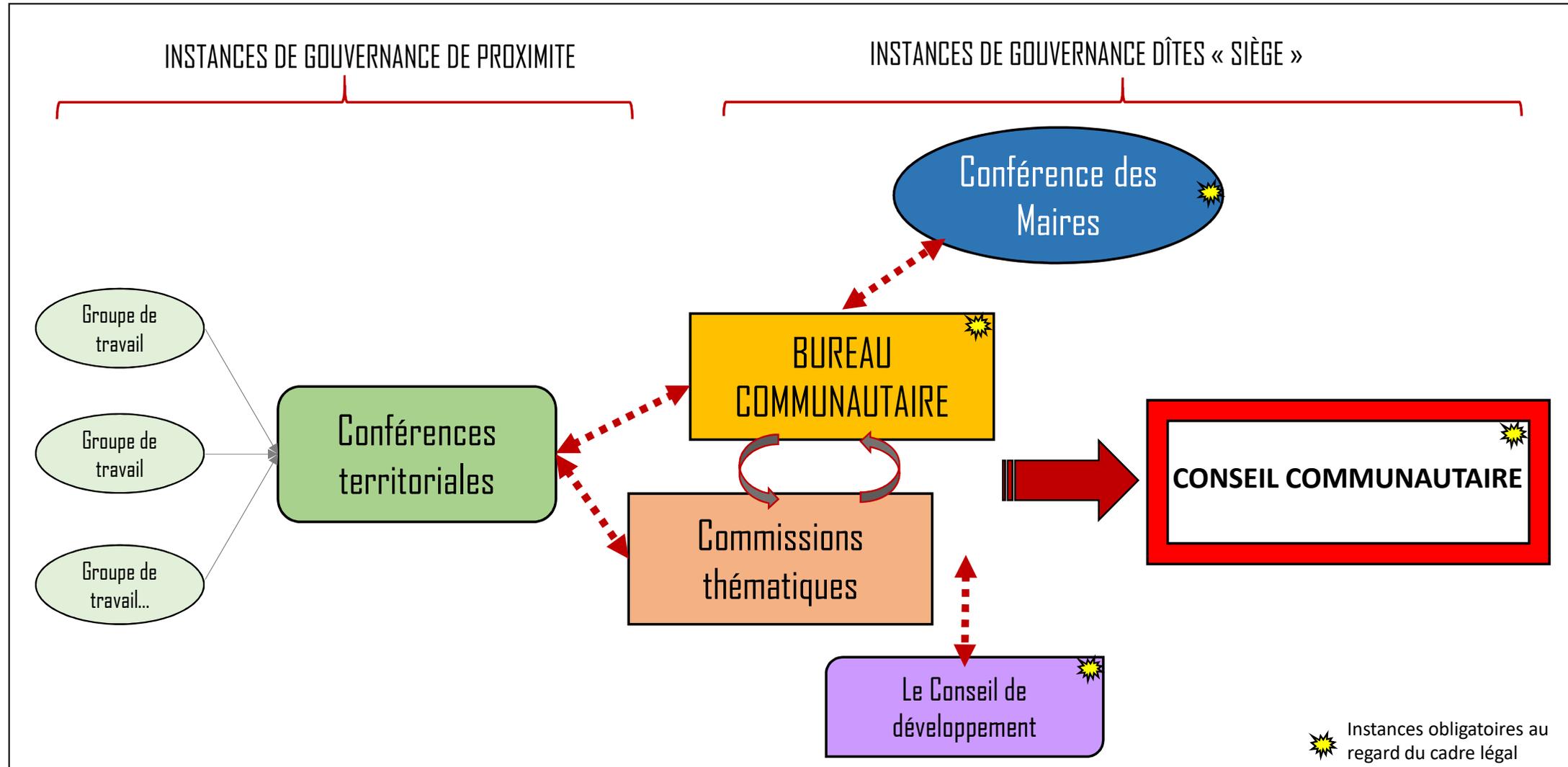
Portrait de territoire : la Communauté d'Agglomération



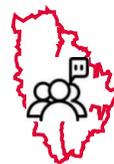
Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) né le 1er janvier 2017 de la fusion de 7 intercommunalités et de 2 syndicats mixtes.



Les instances de gouvernance de la CA3B :



Les instances de gouvernance de la CA3B :



Mandature 2020 – 2026 : **115**
conseillers communautaires

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DÉSIGNE
LE BUREAU

L'exécutif communautaire :

1 Président

15 Vice-Président

10 Conseillers délégués

DÉSIGNE
LES COMMISSIONS

10 commissions :

=> Composées de conseillers
communautaires et de conseillers
municipaux (disposition CA3B)

Les commissions thématiques de la CA3B :



1. Commission finances, administration générale, services aux communes, mutualisation ;
2. Commission développement économique, emploi, innovation, commerce, tourisme, agriculture, enseignement supérieur ;
3. Commission eau potable, assainissement et gestion des milieux aquatiques ;
4. Commission développement durable, gestion des déchets et environnement ;
5. Commission aménagement, urbanisme, patrimoine, voirie, aménagement numérique ;
6. Commission sport, loisirs et culture ;
7. Commission habitat, insertion et politique de la ville ;
8. Commission transports et mobilités ;
9. Commission solidarité, social, petite enfance, jeunesse ;
10. Commission projet de territoire et stratégie territoriale.

Composition des commissions :



COMMISSION COMMUNAUTAIRE

Collège d'élus communautaires

25 élus

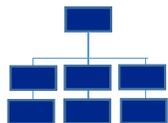


Collège d'élus municipaux

Environ une quinzaine



Ne peuvent prendre
part au vote



Les champs d'intervention de la CA3B

Les compétences de la CA3B :

Compétences obligatoires conduites par la CA3B



**Développement
économique et
tourisme**



**Aménagement de
l'espace communautaire
- Schéma de cohérence
territorial -**



Gestion des déchets



**Transports et
mobilités**



**Equilibre social de
l'habitat et
politique de la ville**



**Gestion aires
d'accueil des
gens du
voyage**



**Gestion des
milieux
aquatiques**

Compétences optionnelles conduites par la CA3B



**Eau potable –
Assainissement**



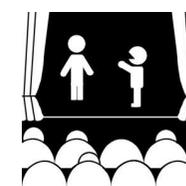
**Environnement : lutte
contre la pollution de
l'air, maîtrise de
l'énergie...**



Action sociale



Voirie



**Equipements
culturels**



**Equipements
sportifs**

Compétences territorialisées : non exercées sur l'ensemble de l'agglomération

Les services aux habitants : l'année 2019 en quelques chiffres

▪ Avec Rubis, une nouvelle offre de mobilité sur le territoire :

- **100 vélos** en libre-service sont désormais disponibles à Bourg-en-Bresse, Viriat, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas, implantés dans 19 stations ;
 - Une **navette électrique** gratuite sillonne aussi le centre-ville de Bourg-en-Bresse (Carré Amiot - gare SNCF) ;
 - **Le transport à la demande** (T.A.D.) offre un moyen de déplacement pour tous les habitants du territoire au départ de leur commune :
 - **9000** voyages entre septembre et décembre 2019 ;
 - **1200** usagers inscrits au service dont 550 environ actifs chaque mois.
 - **Environ 2,5 millions** de voyageurs sur les lignes urbaines (lignes 1 à 7) en 2019.
-
- **4000 élèves transportés** pour bénéficier de l'enseignement de la natation dans les piscines de la CA3B ;
 - **295 ménages** accompagnés dans le cadre du **dispositif mon Cap Energie** soit **542 599 €** d'aides allouées ;
 - **2000 cartes** d'accès à la plage de la Plaine Tonique délivrées en 2019 ;
 - Développement des Points Information Emploi (P.I.E) à l'échelle de la CA3B : **1327** habitants en situation de demandeurs d'emplois accompagnés en 2019 par les conseillers emplois de la CA3B.

Activité de la CA3B en matière d'aménagement durable du territoire

- Aménagement et de la commercialisation des Zones d'Activités Economiques communautaires (46 parcs et zones) afin de soutenir les créations d'emplois : **730** entreprises implantées ;
- Grands travaux conduits par la CA3B :
 - Les travaux de la **voie verte** : section Attignat – Jayat, puis demain : Ceyzériat et Saint-Trivier-de-Courtes ;
 - La **rénovation de la piscine Plein Soleil** et de celle de la **Plaine Tonique** ;
 - Achèvement de la **modernisation du stade Verchère** ;
 - **Construction du Conservatoire** : des travaux en cours qui ont avancé significativement ;
 - Le **site de la Carronnière** à Saint-Trivier-de-Courtes en cours de rénovation
- Développement d'un plan d'actions en faveur de la transition écologique :
 - **Production d'ENR sur le territoire** : projets d'Ombrières d'Ainterexpo ;
 - Déploiement **d'aides financières** de la CA3B à la **rénovation énergétique et à la production d'ENR** pour les logements du territoire ;
 - Politique cyclable - transport collectif ;
 - Protection de la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité
 - Promotion et valorisation d'une agriculture locale et durable : (**1,2 M€ sur 2018-2020**)

Les grands projets inscrits au budget principal : programme pluriannuel d'investissement

Montants en millions d'euros

PPI : principales opérations (budget principal)	Budget primitif 2020	Autorisation de programme
Conservatoire à rayonnement départemental	9,2	13,1 (2021)
Voiries	3,7	
Equipements sportifs (stade Verchère, piscine plein soleil...)	2,6	
Aménagement des pénétrantes de Bourg-en-Bresse	1,9	9,9 (2023)
Voies vertes	1,5	11,2 (2022)
- Attignat/Jayat	0,4	
- Viriat/Bourg	0,3	
- St Trivier/La Vallière	0,8	
OPAH et plan de soutien au logement social	1,4	
Projets d'investissements service commun systèmes d'information	1	1,8 (2021)
Opération de renouvellement du quartier du Pont-des-Chèvres (NPNRU)	0,9	9,5 (2028)
Fonds de concours aux communes	0,6	
Gendarmerie à Jayat (<i>nouvelle AP</i>)	0,5	3,8 (2021)
La Carronnière à St Trivier-de-Courtes	0,4	
Ecoles numériques	0,3	1 (2022)
Extension Centre Culturel à Montrevel-en-Bresse et rénovation toiture	0,3	1,4 (2022)
Ferme Musée de la Forêt	0,2	2,6 (2022)

Budget annexe : requalification de la plaine tonique (A.P de 23 millions d'euros)

Stratégie territoriale et dispositifs de soutien aux communes

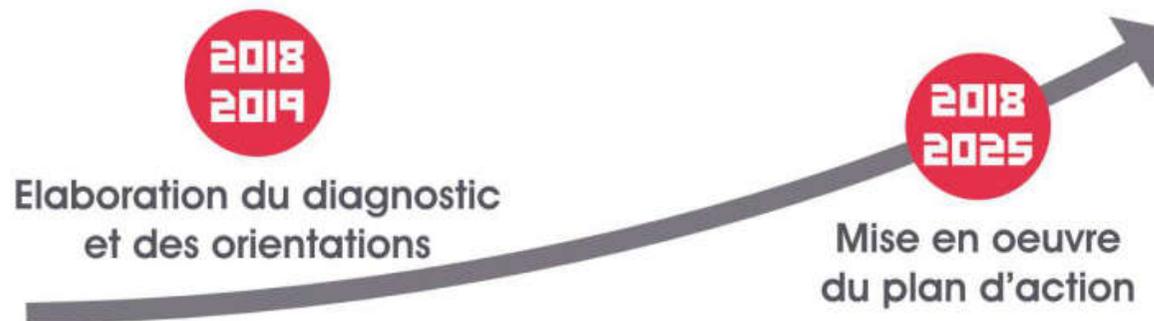
Le projet de territoire

C'est quoi ?

C'est un document stratégique qui définit la vision des élus pour l'avenir du territoire, fixe un cap, traduit les ambitions et priorise les actions à engager pour y parvenir

=> Délibération cadre approuvée par le Conseil de Communauté le 1er juillet 2019

2 temps forts d'élaboration



Qui participent à son élaboration ?

- Les élus du territoire
- Le conseil de développement
- Les partenaires territoriaux (services de l'état, associations ...)

Composition du projet de territoire : 15 schémas stratégiques et 1 schéma transversal



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ Réduire les gaz à effet de serre et diminuer **la consommation énergétique**
- ▶ Augmenter la production d'**énergies renouvelables**
- ▶ Rechercher une amélioration de **la qualité de l'air**
- ▶ Préserver **la biodiversité** en valorisant **la qualité des paysages**
- ▶ Structurer un plan global de préservation de **la qualité de l'eau**

Les orientations du projet de territoire :

ENTREPRENDRE, INNOVER ET DÉVELOPPER

- En accueillant et accompagnant les **d'entreprises**,
- En accompagnant les **filières** à fort potentiel et l'**économie solidaire**,
- En aidant les **demandeurs d'emploi** dans leur démarche,
- En rééquilibrant l'**offre commerciale** au profit des cœurs de ville et de villages,
- En structurant l'**offre touristique** autour des éléments d'**attractivité** du territoire et de la **clientèle d'affaires**,
- En accompagnant le développement d'une **agriculture durable** et en préservant les surfaces agricoles,
- En confortant notre territoire comme **territoire universitaire**.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'HABITAT DURABLE

- En assurant le développement de politique de **logement** et d'**habitat** répondant aux besoins de l'ensemble des habitants.

DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

SERVICE AUX
HABITANTS

TRANSITION
ECOLOGIQUE

HABITAT

MOBILITÉ

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET LA COHÉSION SOCIALE

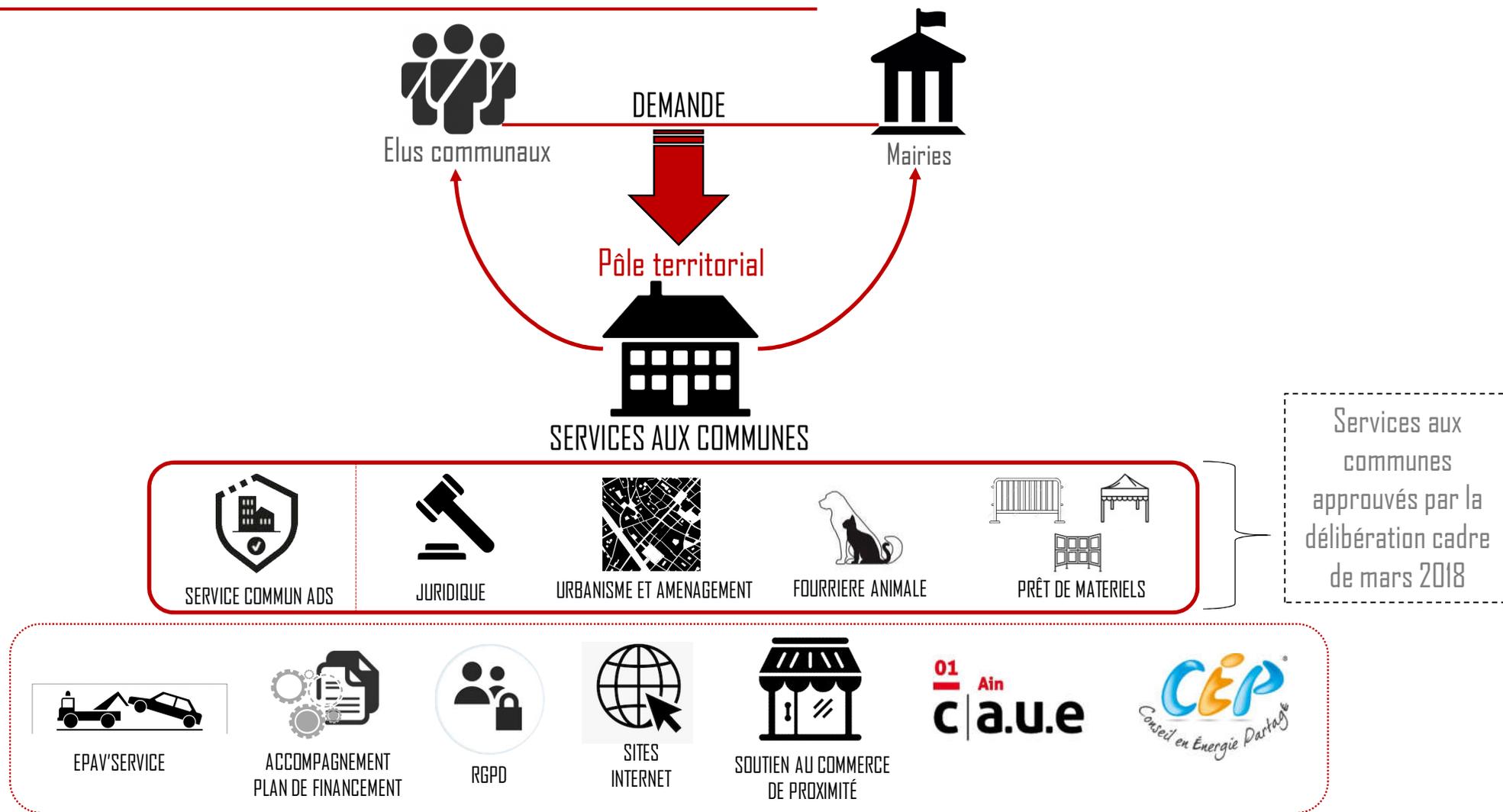
- En associant les **habitants** à l'élaboration de projets,
- En disposant d'une **offre médicale** en adéquation avec les besoins de la population,
- En offrant et soutenant des services pour la **petite enfance**, la **jeunesse** et les **séniors**. En optimisant les **équipements sportifs** du territoire au service du plus grand nombre,
- En proposant une **offre culturelle diversifiée** et de **qualité**,
- En mettant en œuvre la compétence **eau et assainissement**,
- En gérant et limitant les **déchets**.

OPTIMISER L'OFFRE DE MOBILITÉ

- En mettant en œuvre une politique de **transport urbain, scolaire** et de **desserte** de l'ensemble du territoire.

Dispositif de soutien aux communes : schéma des services aux communes

=> **services** et **dispositifs gratuits** visant à soutenir et accompagner les communes du territoire



Mobilisation des services aux communes de la CA3B :



SERVICE COMMUN ADS

8000 autorisations d'urbanisme délivrées pour le compte des communes
(année 2019)



JURIDIQUE

46 communes utilisatrices
121 questions traitées pour le compte des communes (oct 2019 – sept. 2020)



URBANISME ET AMENAGEMENT

167 prestations réalisées pour le compte des communes (régie – caue
et Atelier du Triangle) (2019 – 2020)



FOURRIERE ANIMALE

110 interventions sur le territoire par le prestataire de la CA3B
(oct 2019 – sept. 2020)



PRÊT DE MATERIELS

140 prêts soit **823** matériels mis à disposition des communes (2019 – 2020)

Mobilisation des services aux communes de la CA3B :



ACCOMPAGNEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

Entre 2019 et 2020, **50 communes** ont été accompagnées.



RGPD

61 communes accompagnées par un agent CA3B (DPO) mis à disposition des communes



SITES INTERNET

4 sites internet réalisés – **4** en cours de réalisation



SOUTIEN AU COMMERCE
DE PROXIMITÉ

20 communes accompagnées au titre de la politique locale du commerce



EPVA'SERVICE

246 interventions (2019-2020)



31 communes ont bénéficié du dispositif (**73 K€**)
+ prise en charge financière analyse qualité de l'air (**10 K€**)

Bilan 2019 : coûts annuels afférents au dispositif de soutien aux communes

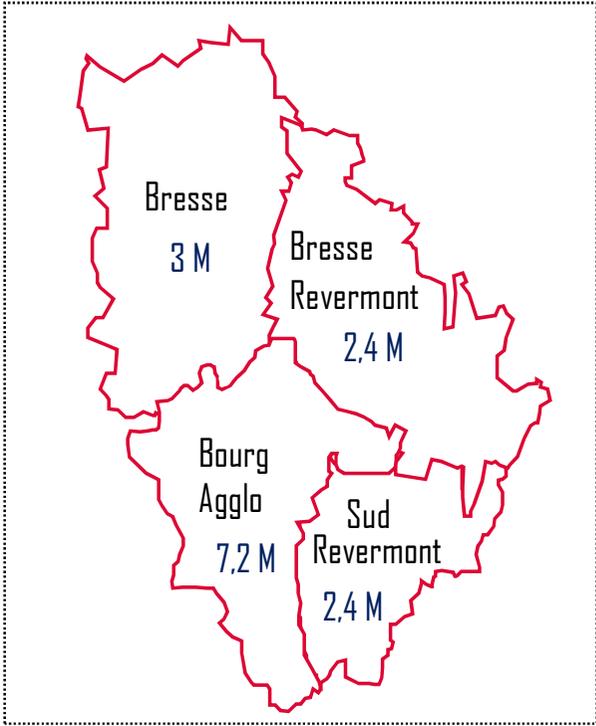


Assistance juridique 85 000 €	Service commun A.D.S 830 000 €	Assistance urbanisme et aménagement 145 000 €
Prise en charge de la part communale du FPIC 120 000 €	Fourrière animale 135 000 €	Autres services 120 000 €
	Allocation de solidarité 100 000 €	

Soit environ 1,5 millions d'euros annuels

Le Plan d'Équipement Territorial : budgets territoriaux

Budget d'investissement
de 15 millions d'€ / 3 ans



3 critères sociaux du dispositif :

- Pluricommunalité ;
- Prise en charge des frais de fonctionnement par les communes bénéficiaires ;
- Transition écologique.

CHAQUE CONFÉRENCE ÉLABORE ET PRIORISE SA PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT

VALIDATION
DÉLIBÉRATION CADRE EN CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DECISIONS DE GESTION DU BUREAU

MISE EN ŒUVRE



125 € par habitant pour les communes rurales et 85 € pour les villes

La PPI et le PET : investissements structurants et de proximité

Montants en milliers d'euros

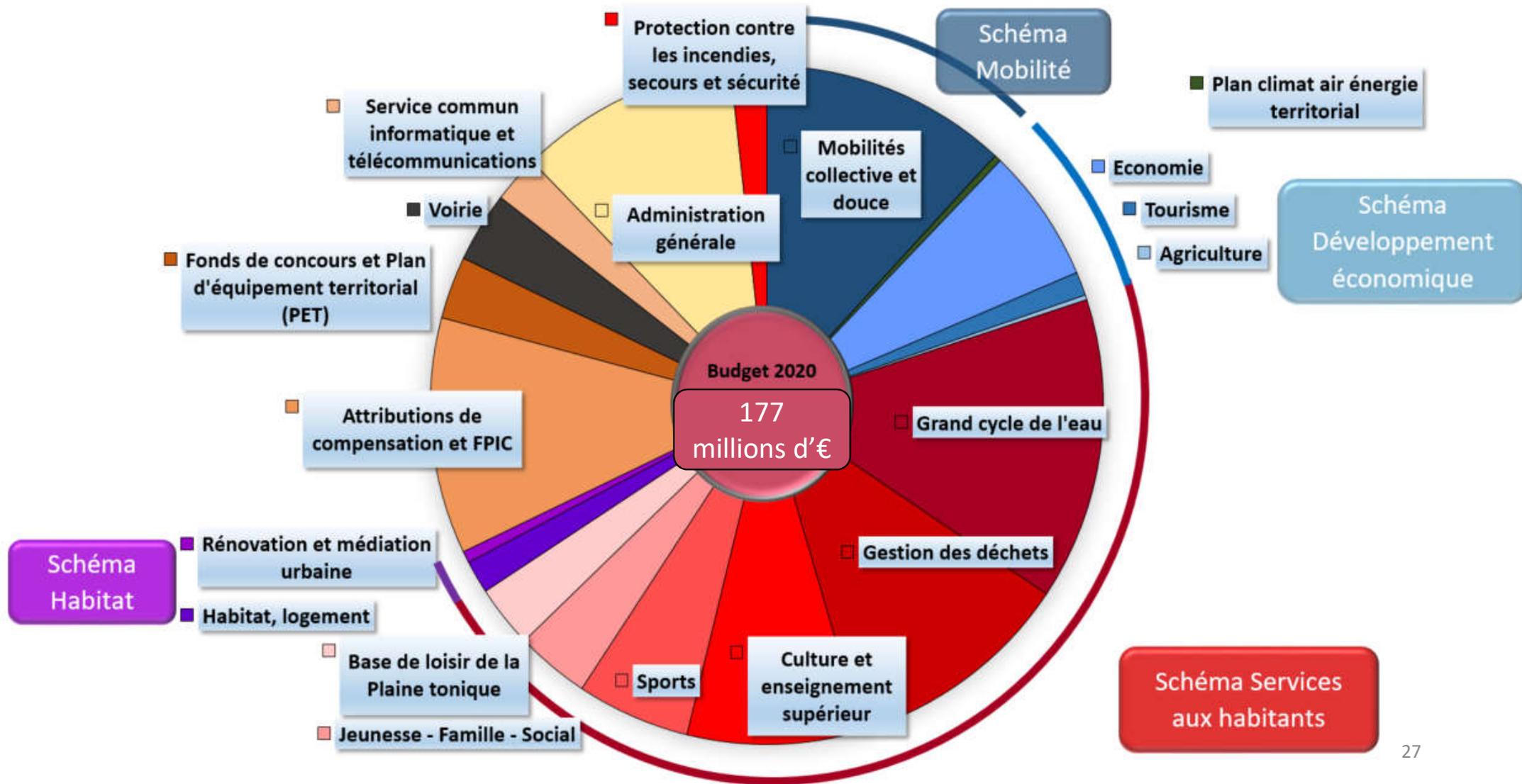
Opérations du Plan d'équipement territorial	2020	2021
Conférence Sud-Revermont		
- Mise aux normes et extension du complexe sportif Entente sportive Revermontoise (phase 1 : terrain synthétique)	720	
- Réhabilitation des vestiaires mis à disposition de l'Olympique Sud Revermont à Certines	130	326
- Extension du gymnase communautaire du collège à Ceyzériat	80	200
- Fonds de concours	188	
Conférence Bresse-Revermont		
- Salle multisport/multifonctions (PET)	24	54
<i>(hors PET)</i>	<i>(36)</i>	<i>(81)</i>
- Fonds de concours	160	1 000
Conférence Bresse		
- Terrain de foot naturel à Curtafond	360	
- Terrains de tennis couverts à St Trivier-de-Courtes	300	708
- Fonds de concours	854	
Conférence Bourg-Agglo		
- Terrain de foot synthétique à Polliat	720	
- Fonds de concours	1 000	1 550
Total PET :	4 536	3 838

Montant de l'autorisation de programme « projets PET »

17 224 000 €

Budget et finances de la CA3B

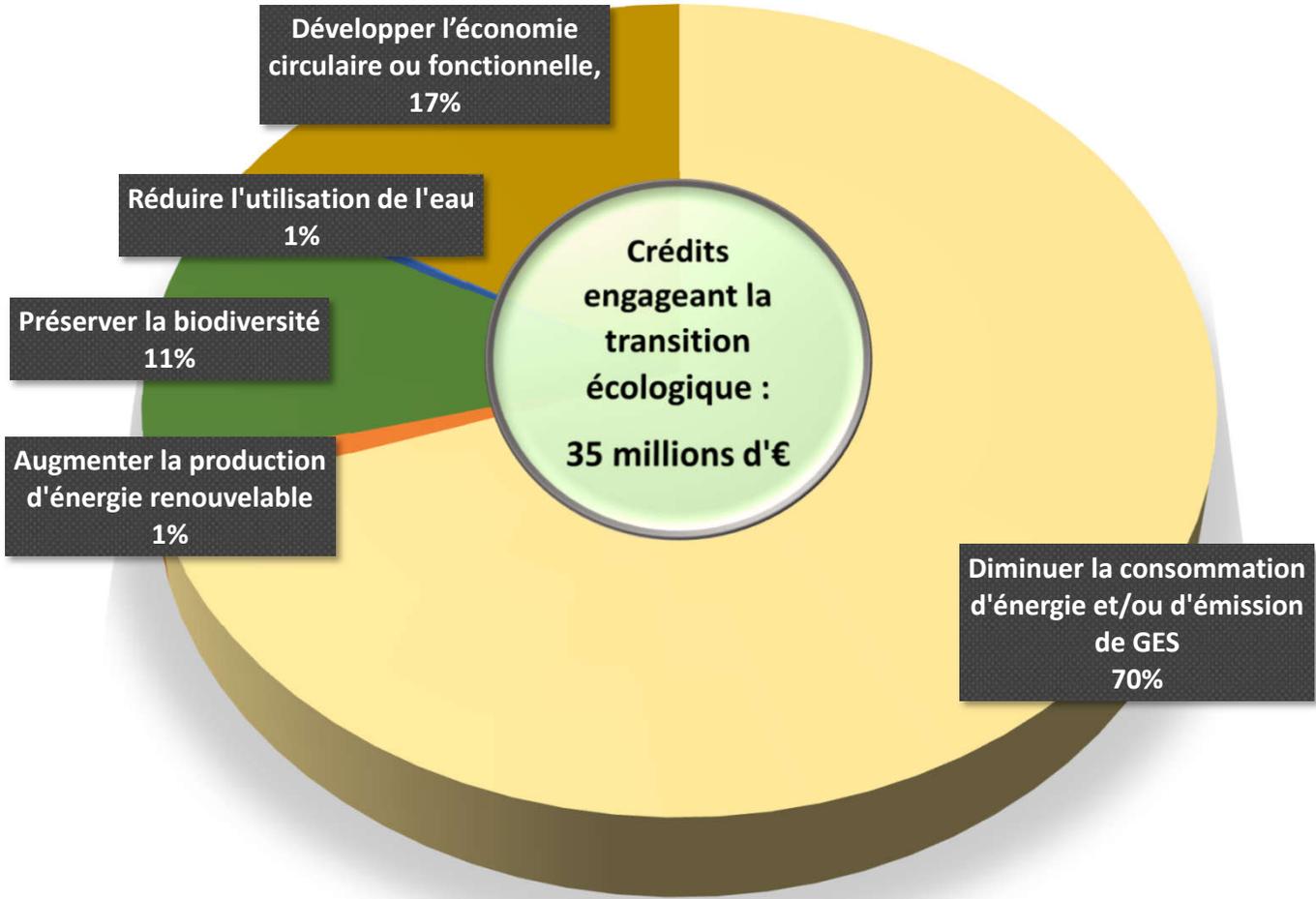
Le budget primitif 2020 par politiques publiques



Crédits du BP 2020 alloués à la transition écologique

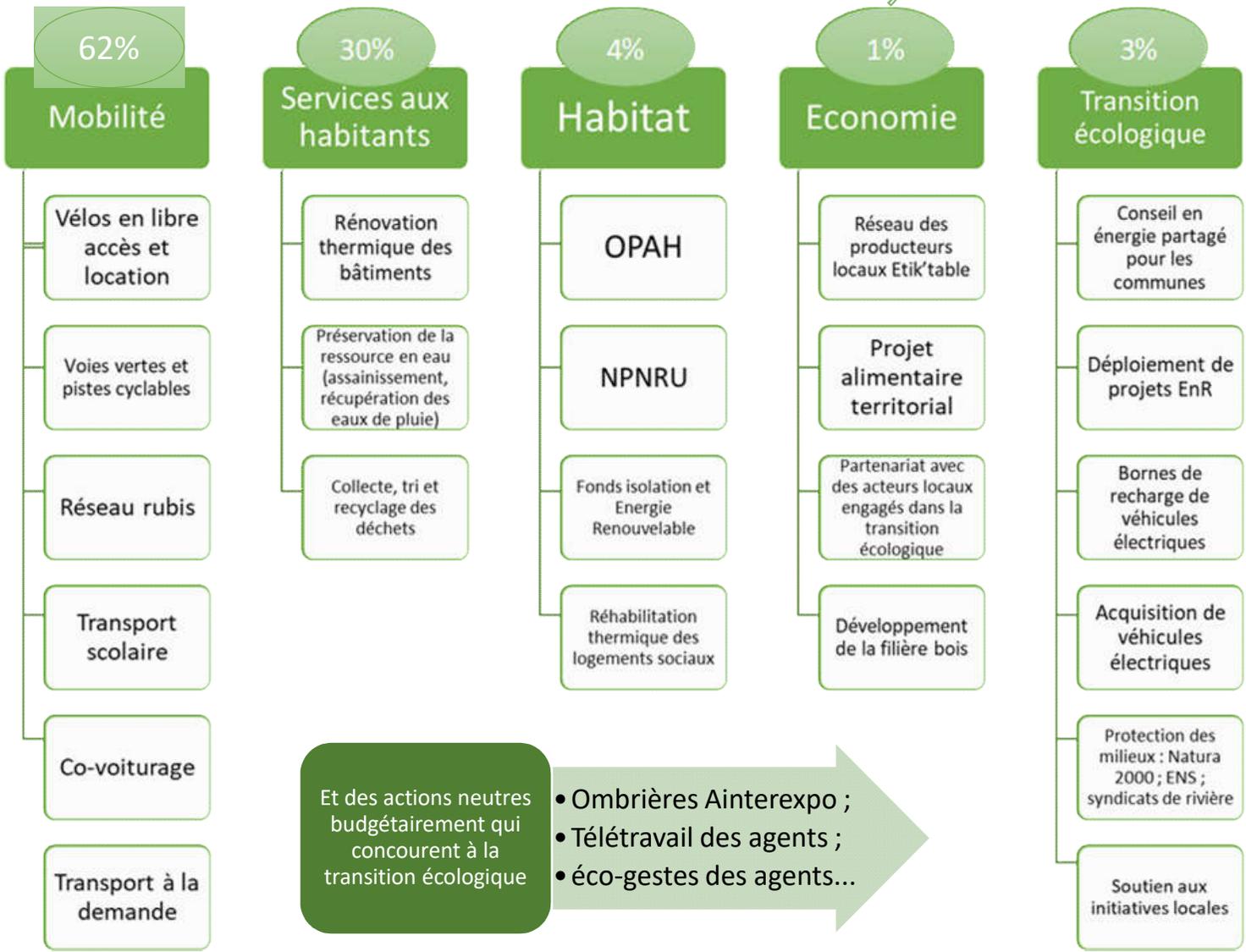


Très favorable : crédits participant fortement, directement et pleinement à la transition écologique.



Crédits du BP 2020 alloués à la transition écologique

++ Très favorable : crédits participant fortement, directement et pleinement à la transition écologique.

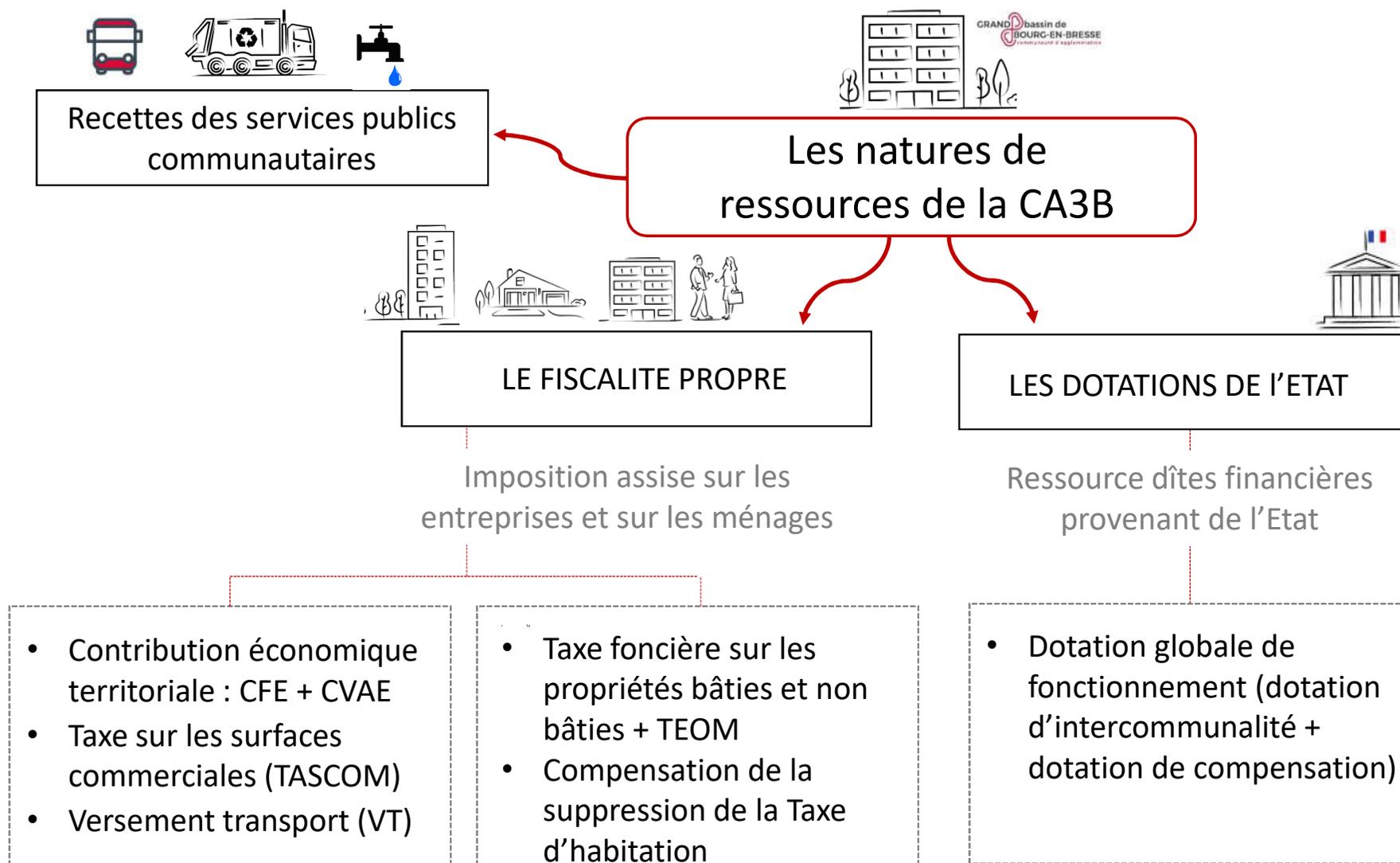


Et des actions neutres budgétairement qui concourent à la transition écologique

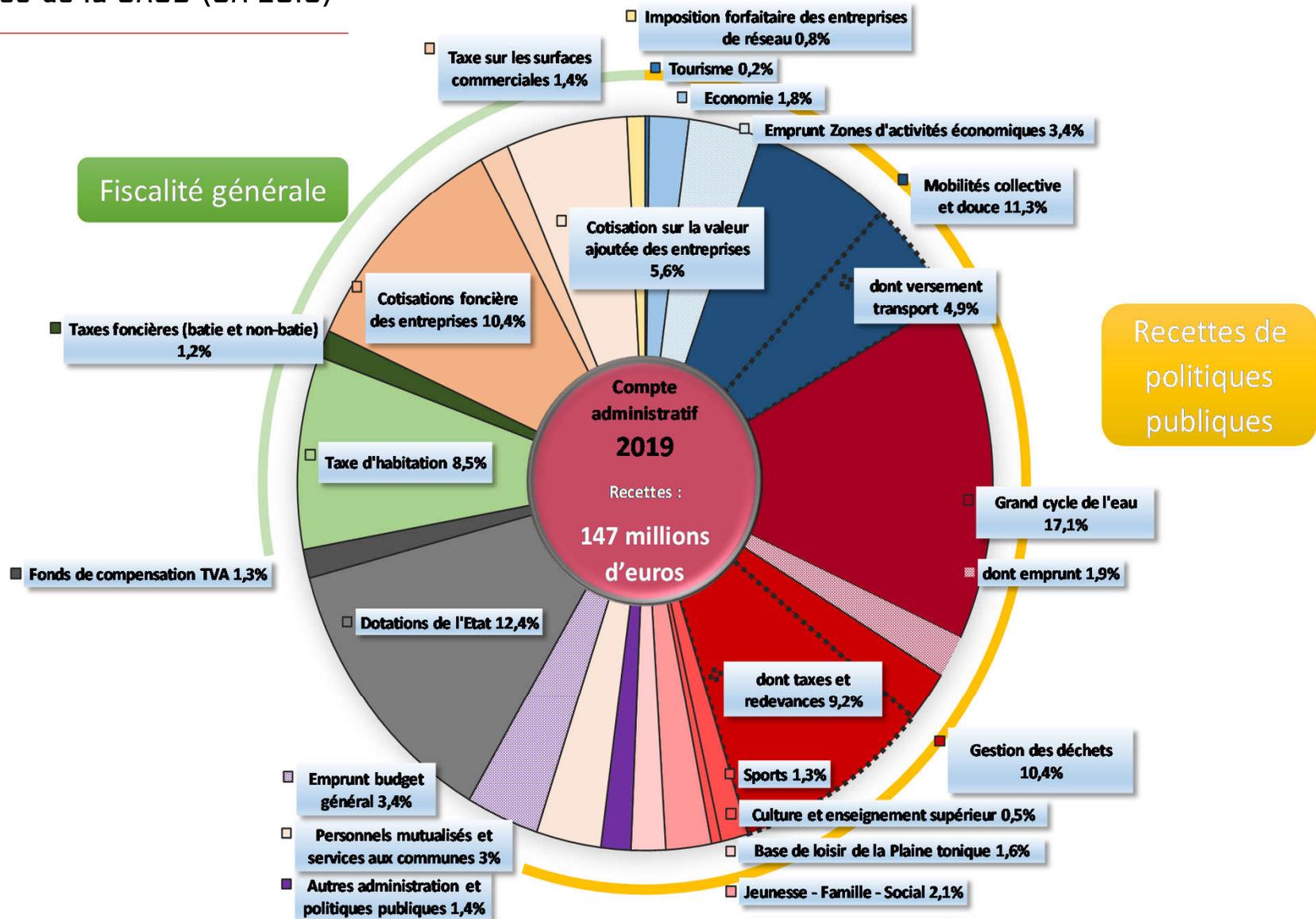
- Ombrières Ainterexpo ;
- Télétravail des agents ;
- éco-gestes des agents...



Les ressources financières de la CA3B

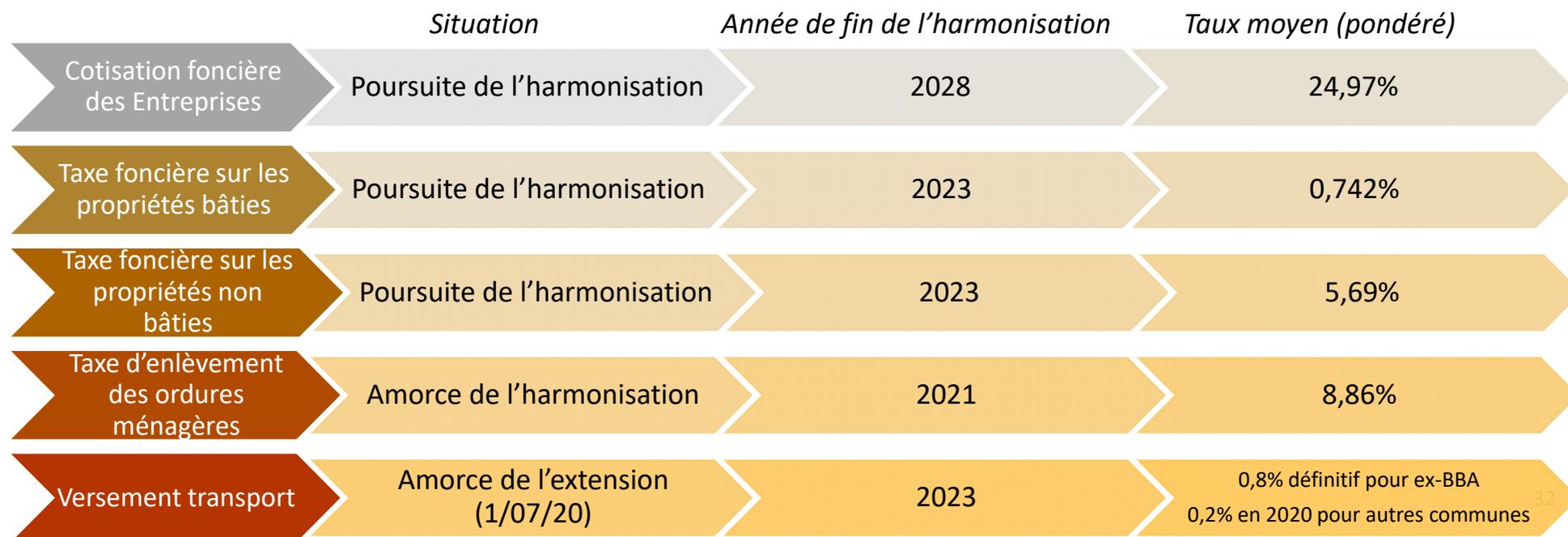


Les ressources financières de la CA3B (CA 2019)



L'harmonisation des taux de fiscalité :

Taux de TH en %	Lissage					Initialement prévu				Définitivement
	Taux moyen pondéré	taux interco 2016	taux lissage 2017	taux lissage 2018	taux lissage 2019	taux lissage 2020	taux lissage 2021	taux lissage 2022	taux final 2023	taux à partir de 2020
CA Bourg-en-Bresse	6,83	6,66	6,68	6,71	6,73	6,76	6,78	6,81	6,83	6,73
CC Bresse Dombes Sud Revermont	6,83	6,27	6,35	6,43	6,51	6,59	6,67	6,75	6,83	6,51
CC Canton de Coligny	6,83	10,40	9,90	9,39	8,87	8,37	7,86	7,35	6,83	8,87
CC Canton de St Triviers de Courtes	6,83	7,56	7,45	7,35	7,25	7,14	7,04	6,93	6,83	7,25
CC La Vallière	6,83	6,29	6,37	6,44	6,52	6,60	6,68	6,75	6,83	6,52
CC Montrevel en Bresse	6,83	7,09	7,05	7,00	6,97	6,93	6,89	6,85	6,83	6,97
CC Treffort en Revermont	6,83	6,33	6,40	6,47	6,54	6,62	6,69	6,76	6,83	6,54



Une péréquation territoriale au cœur du pacte financier et fiscal de solidarité



Définition :

Document bilatéral (bloc communal / bloc intercommunal) qui définit une stratégie financière et fiscale du territoire communautaire partagée dans un objectif d'optimisation des ressources fiscales et de recherche d'une adéquation des charges supportées par chacun des échelons ;

=> Il s'articule au projet de territoire.

Enjeux :

- Diagnostiquer le contexte financier et fiscal agrégeant la situation de la communauté et des communes membres ;
- Définir la conception de solidarité fiscale de l'ensemble communautaire.

Les délibérations instituant le pacte financier et fiscal de solidarité



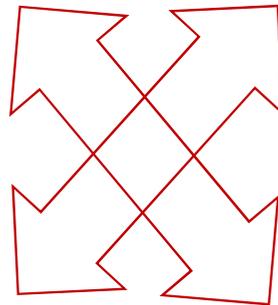
PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ

Délibérations sur le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

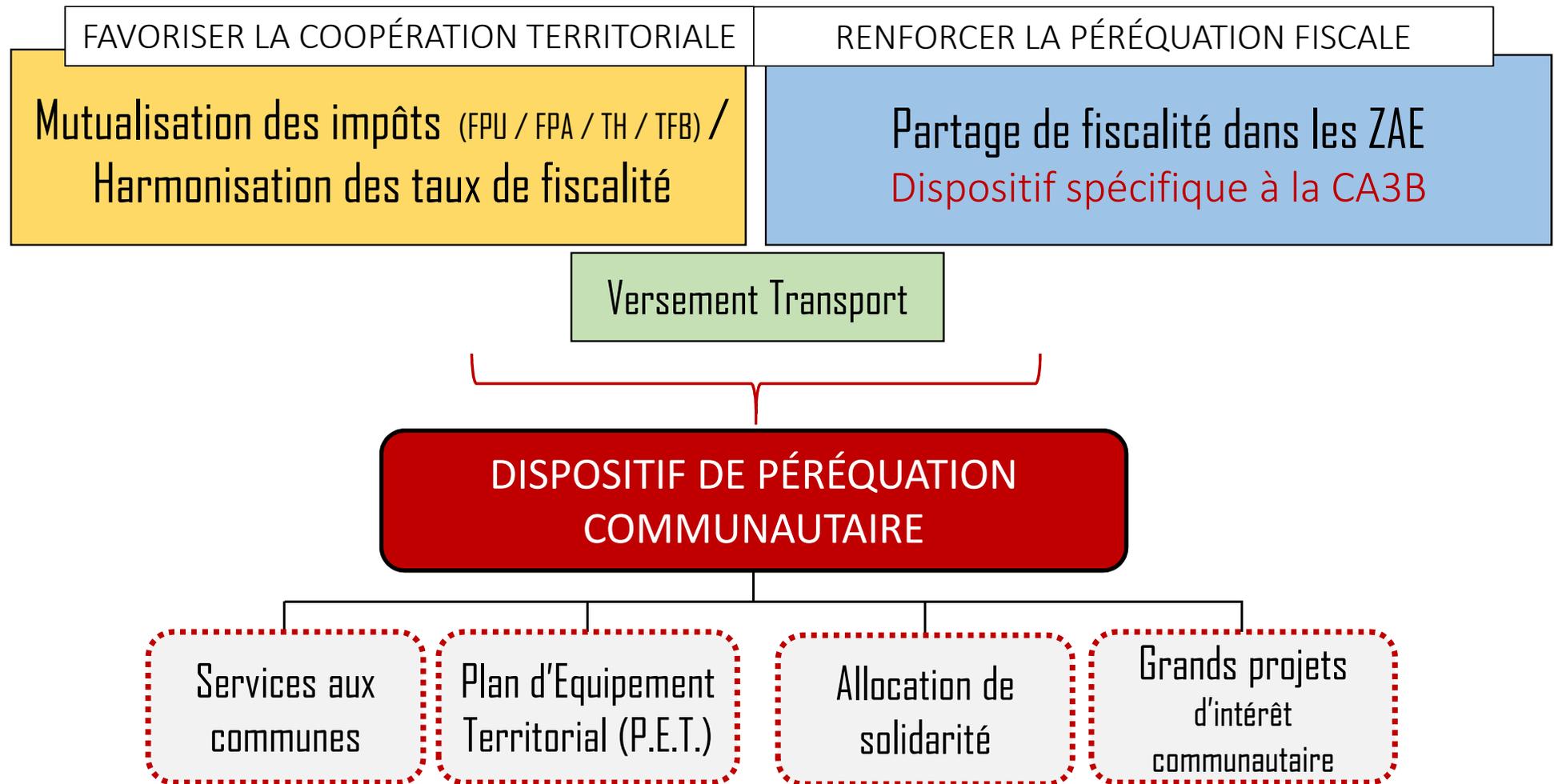
Délibérations sur l'harmonisation des taux d'impositions et l'harmonisation de la TEOM

Délibérations relatives au partage de fiscalité (Taxe d'aménagement et taxe sur le foncier bâti des ZAE) : fonds de solidarité

Délibération cadre relative à l'adoption du projet de territoire



Le dispositif de péréquation communautaire :



Merci de votre attention
